Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 029-212901060-20260327-202612-DE

COMMUNE DE LANDRÉVARZEC

KUMUN LANDREVARZEG

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 27 MARS 2026

Nombre de membres :	
En exercice :	19
Présents :	19
Absents excusés :	0
Absent :	0
Procurations:	0

L'an deux mil vingt-six, le vingt sept mars, à vingt heures, le Conseil municipal, de Landrévarzec, régulièrement convoqué le 23 mars, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Paul BOEDEC, Maire.

Présents :
Paul BOËDEC, Morgane COLLEOC, Stéphane RIOU, Dominique COLLOCH, Sébastien CORBEL, Aurélie BODENNEC, Isabelle BONNEFOY, Anne BOURDON, Laura CLEC'H, Gwendal HERVE, Louis KERNALEGUEN, Myriam LE BERRE, Gaëtan LE DU, Margaux LE GRAND, Stéphane LE PAGE, Gwénolé LE SOLLIEC, Michel RANNOU, Éric REYX, Élodie SCHULTZ.

Absents excusés :

Absent :

Pouvoirs :

Secrétaire de séance :
Morgane COLLEOC.

DÉLIBÉRATION N° 2026-12 : DÉLÉGATIONS EXTÉRIEURES

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de désigner les représentants suivants :
- SIVOM du Pays glazik : Morgane COLLEOC, Stéphane RIOU, Stéphane LE PAGE, Louis KERNALEGUEN

- SDEF :

Titulaires	Suppléants
- Paul BOËDEC	- Stéphane RIOU
- Sébastien CORBEL	- Stéphane LE PAGE

- CNAS : Mme Morgane COLLEOC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve ces propositions.

VOTE			
Votants : 19	Pour : 19	Abstention : 0	Contre : 0

Pour copie conforme
Le Maire,
Paul BOËDEC

MAIRIE DE LANDREVARZEC